

	SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE	14 juin 2013
		N° 11
SNPS Info		

PREAVIS DE GREVE : LA MINISTRE DE L'INTERIEUR CONFIRME NOS GRIEFS

Le 12 juin, une réunion a eu lieu entre les syndicats représentatifs et la ministre de l'intérieur.

Lors de ce rencontre, la ministre nous a donné un état des lieux du plan d'optimisation et de la problématique budgétaire de la police fédérale. Elle déplorait que 3 des 4 syndicats présents avait déjà tiré la sonnette d'alarme (la CGSP avait également introduit un préavis national et la CSC s'était déjà déclarée solidaire) mais elle n'a pas nié le bien fondé de nos griefs comme expliqués dans notre préavis et commentés dans les médias.

La ministre a déclaré de chercher par tous les moyens possibles des solutions pour les problèmes posés et de vouloir rencontrer individuellement chaque syndicat pour mieux expliquer cela.

En annexe vous trouvez une copie de notre préavis de grève.

Les négociations sur ces préavis de grève auront lieu le 18 juin. A cette occasion, nous vous informerons de la suite de l'évolution dans les débats.

Gert Cockx
Président national

LE SNPS VOUS INFORME



NATIONAAL SYNDICAAT VAN HET POLITIE- & VEILIGHEIDSPERSONEEL vzw
SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE asbl
Avenue Gen Bernheimln 18-20 - 1040 BRUXELLES- BRUSSEL
☎ : 02/644.65.00 - Fax : 02/644.67.93 - E-mail : snps@nspv.be

Rekeningnummer – N° compte : 310-1145118-22

LETTRE RECOMMANDEE (TRADUCTION)

Mme Joëlle MILQUET

Vice-premier ministre

Ministre de l'intérieur

6 juin 2013

Objet : Préavis de grève pour l'ensemble de la police fédérale

Madame la ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 126 de la loi du 7 Décembre 1998 organisant un service de police intégré structuré à deux niveaux et de l'arrêté royal du 23 Décembre 1998 portant application de l'article précité, nous vous informons par la présente du dépôt d'un préavis de grève pour tous les membres du personnel de la police fédérale. La grève prévue, pourra prendre diverses formes, débutera le 19 Juin 2013 à 00h00 et se terminera le 19 Juillet 2013 à 24h00.

Cet avis comprend plusieurs griefs, dont certains ont déjà été abordés via des préavis de grève précédents, mais qui n'ont hélas pas abouti aux résultats escomptés. À titre d'exemple, nous renvoyons vers le déficit en personnel auprès des services de la police aéronautique (LPA) et de la police de la circulation (WPR). Un an plus tard, aucune amélioration tangible n'est perceptible, bien au contraire.

En outre, les informations indiquent que les restrictions budgétaires supplémentaires vont bien au-delà de ce qui a été communiqué lors de l'entretien au sein de votre cabinet le 15 avril dernier. Sur base de prévisions existantes quant à l'évolution du personnel, ces restrictions font que seulement 40% du personnel qui quitte la police peut être remplacé en 2013 et 2014. Notre question du 24 avril pour obtenir plus d'informations sur cette problématique par le biais d'une mise à l'ordre du jour des négociations est restée sans réponse. Ainsi le personnel ne peut pas être informé des implications possibles de ces mesures supplémentaires et la mécontente en l'absence de toute évolution positive sur le terrain ne fait que croître.

Au lieu de fournir des informations plutôt précises et complètes et de procéder à une gestion adaptée au déficit avec ou sans suspension (temporaire) de l'exécution de certaines tâches ou opérations de grande envergure, on procède actuellement à une sorte de politique de l'autruche chaque fois que ce débat est abordé.

Pour les membres du personnel, cela signifie qu'ils doivent couvrir le même champ d'action avec moins de membres de police ce qui entraîne la mise à mal de leur bien-être et leur sécurité. Comme exemple de ce dernier aspect, nous nous référons aux nouveaux aspirants à l'école de police de Bruxelles qui ne sont pas encore en possession de tout l'équipement prévu mais qui doivent déjà commencer leur stage dans les unités sans disposer d'un gilet pare-balles individuel.

En termes de bien-être nous pouvons citer comme exemple les mauvaises conditions dans lesquelles le transfert des prisonniers doit être fait. Cela a engendré un préavis de grève qui n'a fait que de déplacer le problème vers les corps d'intervention de Malines et Anvers ainsi obligés de remplacer leurs collègues de Turnhout. Les économies supplémentaires prévues sur les crédits de fonctionnement et d'investissement ont également un impact négatif sur la sécurité du personnel. Pensez à des interventions d'urgence dans les véhicules usés jusqu'à la corde.

Pour le personnel d'appui Calog, les mêmes conclusions s'appliquent et nous ne déplorons aucun progrès dans les engagements pris comme la prise en compte des services antérieurs du secteur privé lors de leur insertion dans leur emploi actuel.

Plus que jamais, il est nécessaire d'avoir une perspective claire qui répond aux grands défis qui nous attendent tous comme les problèmes du vieillissement du personnel de police.

Nous insistons également sur un débat relatif à un modèle de structure approprié et des méthodes adéquates de fonctionnement pour assurer un service de qualité pour la population malgré le contexte budgétaire plus stricte et cela sans préjudice du concept de police intégrée ou sans porter atteinte aux acquis statutaires du personnel.

Veillez agréer madame la ministre, l'expression de notre parfaite considération.

A red rectangular stamp with the word "COPY" in a bold, serif font, centered on the page.

Gert Cockx
Dirigeant responsable
Président national